



## FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR

### TERMES DE REFERENCE POUR UN CONSULTANT POUR LA MISE A JOUR DU MANUEL DE FINANCEMENT DE LA FAPBM

#### **Contexte et justification**

La FAPBM (Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar) a pour mission d'assurer le financement durable des Aires Protégées à Madagascar. Créée en 2005, elle s'est dotée de divers outils de gestion pour lui permettre de réaliser son mandat principal. Le manuel de financement figure parmi les outils clés de la Fondation. En tant que bailleur des aires protégées, la Fondation souhaite suivre plus adéquatement les impacts de ses financements et s'assurer de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des fonds alloués.

Des réformes sont actuellement mises en place quant au processus de traitement des dossiers de financement. Elles concernent surtout : (1) l'harmonisation et la standardisation des outils utilisés (amont, planification en aval, suivi évaluation), (2) le développement d'un tableau de bord unique pour le suivi et l'évaluation et (3) le renforcement des capacités de gestion des gestionnaires des aires protégées financées, en particulier les Nouvelles Aires Protégées (NAP). Le manuel de financement de la Fondation n'a pas été mis à jour depuis son élaboration en 2010. Or, les tendances mondiales et le contexte au niveau national en termes de biodiversité, d'aire protégée et de financement durable n'ont cessé d'évoluer.

Par ailleurs, la FAPBM est en cours de développer ses politiques et alignements par rapport à des thématiques clés de la gestion durable des ressources naturelles et la gestion des aires protégées. Ces politiques concernent les thématiques suivantes :

- Sauvegarde sociale et environnementale,
- Mécanismes de gestion des plaintes et des doléances,
- Genre,
- Reboisement et restauration forestière,
- Gestion des plantes envahissantes,
- Changement climatique,
- Développement.

Ces politiques sont accompagnées de guides opérationnels afin de permettre leur mise en œuvre aussi bien au niveau même de la Fondation qu'au niveau des gestionnaires des aires protégées bénéficiant de ses financements. Les bénéficiaires des fonds de la Fondations seront ainsi amenés à s'aligner sur ces politiques et en tenir compte dans leur approche sur les sites financés.

Ces évolutions et changements amènent la Fondation à requérir les services d'un consultant afin de mettre à jour son manuel de financement pour lui permettre de mener à bien son mandat et d'atteindre ses objectifs.

#### **Objectifs du mandat :**

L'objectif global du mandat est de mettre à jour le manuel de financement avec un accent sur le suivi des impacts des financements. Le nouveau manuel devra être développé selon une approche GAR, en tenant compte des

différentes étapes y afférentes d'amont en aval (analyse - planification – mise en œuvre – évaluation - capitalisation et apprentissage – gestion adaptative - replanification).

Objectifs spécifiques :

- Effectuer une analyse des forces et faiblesses du manuel existant,
- Développer des processus plus pertinents pour permettre à la Fondation de mieux suivre les impacts de ses financements et d'atteindre ses objectifs,
- Intégrer les nouvelles politiques et positionnements dans le processus de traitement des financements,
- Mettre à jour le calendrier des processus de traitement des dossiers de financement.

**Activités et tâches :**

- Analyser objectivement le manuel de financement actuel et identifier si le processus adopté permet effectivement de suivre les impacts des financements et de s'assurer de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des financements,
- Analyser le nouveau processus de traitement des financements adopté depuis le cycle de financement 2020 et proposer des améliorations, si nécessaire,
- Analyser les politiques et positionnements de la Fondations sur les thématiques clés,
- Inclure le nouveau processus de traitement des financements dans le nouveau manuel de financement,
- Apporter des révisions sur les exigences minimums requis par les financements, le calendrier, les dossiers à soumettre,
- Aligner le processus de traitement des financements sur les politiques et positionnements de la Fondation,
- Proposer des critères permettant de définir le montant de financement à allouer pour chaque site et assurer une redistribution optimale de l'enveloppe de financement par rapport aux besoins réels des sites,
- Mettre à jour les informations sur le système de rapportage et le suivi évaluation des activités financées.

**Profils et qualifications :**

- Disposant au minimum d'un niveau Master 2 ou équivalent en science de l'environnement (sciences naturelles, foresterie, géographie, agronomie, etc.) ou tout autre domaine connexe,
- Très bonne connaissance du domaine de la conservation à Madagascar en général et du système des Aires Protégées à Madagascar en particulier,
- Maîtrise du processus de planification stratégique, approche GAR et des outils y afférents (arbres des problèmes, chaîne des résultats, etc.),
- Disposant de plus de 10 années d'expérience dans le domaine de la conservation,
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques,
- Bonne capacité de rédaction,
- Bonne capacité d'analyse,
- Parfaite maîtrise de la langue française.

**Autres qualités et atouts**

- Organisé et sens des détails
- Intègre et innovateur

**Durée du mandat** : 2 mois.

**Livrables :**

**Livrable 1** : Rapport d'évaluation du manuel de financement en vigueur (2010) qui inclut :

- Une analyse des points forts (à renforcer),
- Une identification des lacunes (à améliorer ou à combler).

Ce rapport devra répondre aux questions suivantes : Est-ce que le mécanisme de préparation des financements dans ce manuel permet :

- (i) d'atteindre les objectifs de la Fondation qui sont « la pertinence, l'efficacité et l'efficience » des financements ?
- (ii) De mesurer les impacts de ces financements ?

Livrable 2 : Manuel de financement version draft#0 avec une proposition de nouveau processus de traitement des dossiers de financement et des outils qui l'accompagnent afin de permettre à la Fondation (1) d'assurer une efficacité et une efficience de ses financements, (2) de mesurer les impacts des financements alloués sur le long terme ; et intégrant les différents politiques et positionnements de la fondation.

Livrable 3 : Manuel de financement version draft#1 à soumettre au comité de financement et au conseil d'administration de la Fondation. Cette version inclut les remarques et recommandations de la Direction exécutive.

Livrable 4 : Manuel de financement version finale incluant les remarques et les recommandations du Comité de financement et du Conseil d'administration de la Fondation